

Royaume du Maroc

Ministère de l'Industrie, du Commerce et
des Nouvelles Technologies

Département du Commerce Extérieur

Direction de la Politique des Echanges Commerciaux



المملكة المغربية

وزارة الصناعة، والتجارة
والتكنولوجيات الحديثة

قطاع التجارة الخارجية

AVIS AUX IMPORTATEURS

Le Département du Commerce Extérieur porte à la connaissance des importateurs du Fil Machine relevant de la position douanière n° 7213.91.90.00 et du Rond à Béton relevant des positions douanières ns° 7214.20.90.00 et 7214.99.91.00, qu'une rectification de la répartition du contingent relatif aux dits produits a été opérée, suite à la vérification de certaines données et informations fournies par certains entreprises.

Les résultats de la nouvelle répartition sont publiés sur le site web de ce Département :
<http://www.maroc-trade.gov.ma>

Le retrait des Demande de Franchises Douanières s'effectue auprès de la Division de la Facilitation et de la Règlementation Commerciale, 1 avenue Tadla, mabella, Rabat.

